

# Atelier de renforcement du dialogue entre les organisations de producteurs et la recherche agricole

*18 au 20 juin 2013, Freetown, Sierra Leone*

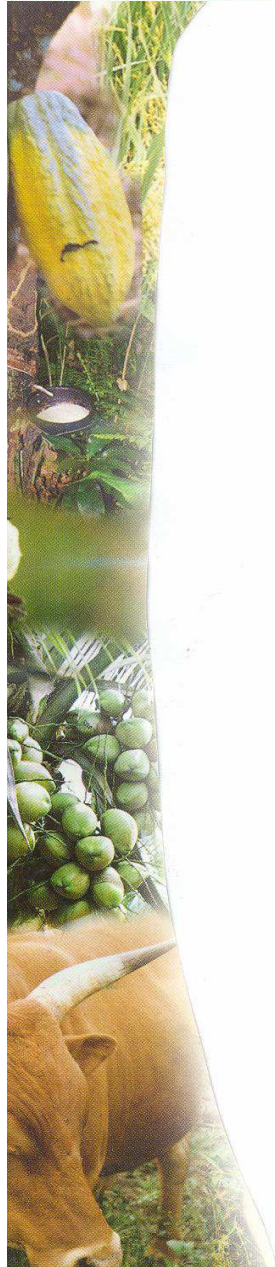
## ***CADRE DE DIALOGUE ENTRE LE CNRA ET LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS EN COTE D'IVOIRE***

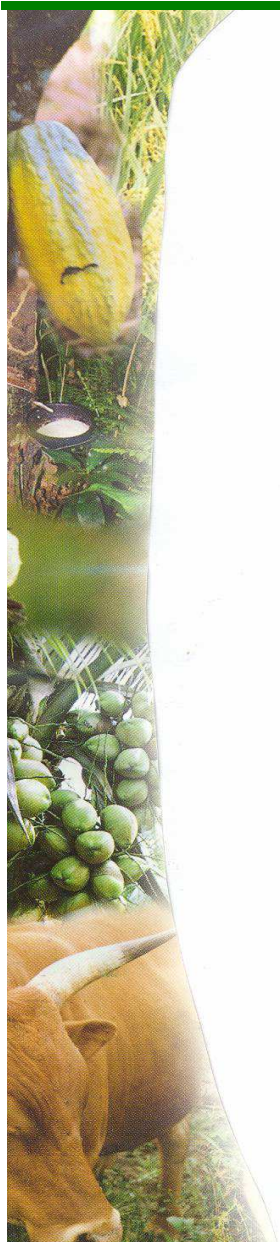
**Dr. YTE Wongbé**  
**Directeur Général**



CNRA Certifié ISO 9001 version 2008

Pour son système de production et de commercialisation  
de semences de palmier à huile





## **Plan de présentation**

- I. Dialogue au CNRA
- II. Dialogue en dehors du CNRA

Avec la crise économique des années 1980, et au regard du nouveau contexte caractérisé par la libéralisation, la mondialisation et une compétitivité plus accrues, la Côte d'Ivoire a entrepris 2 reformes majeures,

- (i) Reforme du secteur agricole. Privatisation des principaux secteurs de production** et renforcement du rôle des producteurs et de leurs organisations dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles

**(ii) Réforme des structures d'appui agricole.** Création de structures de recherche et de vulgarisation impliquant les producteurs et autres partenaires agricoles privés et l'Etat dans l'orientation, la gouvernance, le financement et le contrôle de ces structures.

C'est le cadre que le CNRA a été créé en 1998 avec un statut de Société d'économie mixte, doté d'un mandat de service public et une gestion de type privé

# I. Dialogue au CNRA

---

## Dialogue au sein de l'instance de décision du CNRA

Le Conseil d'Administration, composé de 4 représentants de l'Etat et 8 représentants des opérateurs agricoles,

**est le cadre par excellence pour les Organisations Professionnelles pour influencer les activités de recherche, les orientations et la gestion du CNRA**

# I. Dialogue au CNRA

## Dialogue au niveau opérationnel

L'élaboration des programmes de recherche du CNRA se fait par cycles de quatre ans, selon une démarche participative comprenant 4 phases dont

**une Phase d'écoute et d'échanges avec chacun des opérateurs agricoles, agro-industriels** et l'Etat pour restituer les acquis scientifiques et **surtout recueillir leurs préoccupations et besoins de recherche**

## Dialogue au niveau opérationnel (suite)

Les programmes de recherche sont conduits chez les producteurs, des essais en place avec les producteurs.

Le champ du producteur devient ainsi:

- un lieu de dialogue entre le producteur et la recherche
- un lieu d'apprentissage pour le producteur et la recherche
- un lieu de transfert de technologies de la recherche au producteur

## Dialogue à travers les nouvelles technologies

### Le Système Question Réponse (SQR)

Le CNRA dispose d'une Plateforme électronique qui permet aux producteurs et leurs organisations de formuler des demandes spécifiques à la recherche.

Plus de 500 demandes/an **dont 65 % de producteurs.**



# I. Dialogue au CNRA

---

## Conditions propices au dialogue

### Un département dédié à l'Appui au développement

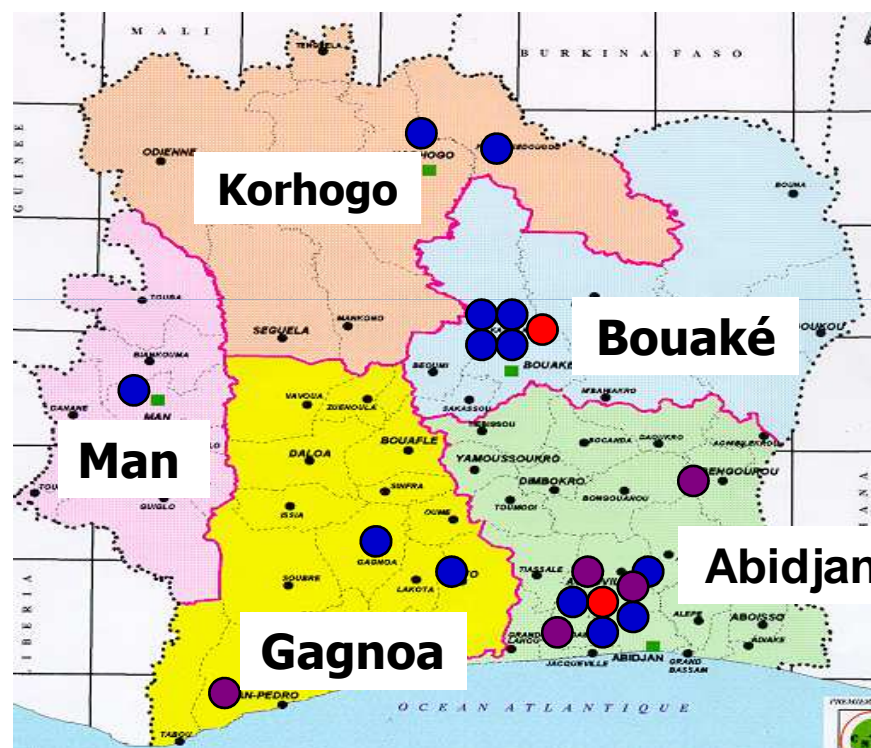
Véritable interface entre la recherche et les Organisations Professionnelles, ce Département est chargé d'organiser

- la participation des opérateurs agricoles aux activités du CNRA
- la participation des chercheurs aux actions d'appui au développement

## Conditions propices au dialogue (suite)

### Une organisation régionalisée pour une recherche de proximité

- 1 Direction Générale
- **5 Directions Régionales**  
avec 20 Unités  
Opérationnelles établies dans  
l'environnement immédiat du  
producteur.



## II. Dialogue en dehors du CNRA

---

### Contribution du CNRA aux activités des Organisations Professionnelles

Le dialogue entre le CNRA et les Organisations Professionnelles se poursuit dans d'autres cadres,

- **en qualité de membre de Conseils d'Administration de certaines organisations,**
- **en qualité d'institution ressource au sein de Comités techniques de ces Organisations**

## II. Dialogue en dehors du CNRA

---

### **Dialogue dans le cadre du mécanisme de financement de la recherche par les filières agricoles**

La Côte d'Ivoire s'est dotée du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) qui implique des cotisations professionnelles des filières agricoles nationales

**Dans le cadre de ce mécanisme, le CNRA participe au dialogue avec chaque filière cible**

**(i) pour la priorisation des thèmes de projets à financer**

## **II. Dialogue en dehors du CNRA**

---

### **Dialogue dans le cadre du mécanisme de financement de la recherche par les filières agricoles**

**(ii) pour l'installation des essais en milieu paysan et leur suivi**

**(iii) lors des missions semestrielles d'évaluation des projets**

**(iv) lors des ateliers de restitution des résultats des projets à la filière cible.**

L'organisation et le fonctionnement de l'appareil de recherche national offrent des opportunités d'un dialogue permanent entre la recherche et les organisations professionnelles.

L'enjeu principal à ce jour, est de renforcer l'organisation des acteurs du secteur vivrier, afin d'améliorer le dialogue et le transfert des résultats de la recherche.